

Identification du module

Personnes ciblées : Contremaître en chauffage

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 36 heures de cours (~ 48 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de calculer la puissance de chauffe normalisée et les besoins de chaleur pour le chauffage, sur la base des normes et prescriptions valables. Vous aidez à l'acquisition des documents pour les autorisations, demandes de permis de construire et demandes de subventions.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Besoins de chaleur pour le chauffage**

Objectifs :

- 1.1 Vous explicitez les besoins de chaleur pour le chauffage (C2).
- 1.2 Vous convertissez les besoins de chaleur pour le chauffage pour la suite des calculs (C3).

Sujet : 2. **Puissance de chauffe normalisée**

Objectifs :

- 2.1 Vous calculez la puissance de chauffe normalisée dans le bâtiment (C3).
- 2.2 Vous interprétez la puissance de chauffe normalisée dans le bâtiment (C4).

Sujet : 3. **Procédures d'autorisation**

Objectifs :

- 3.1 Vous vous procurez les documents nécessaires pour les autorisations et demandes de permis de construire (C3).
- 3.2 Vous vous procurez les documents nécessaires pour les demandes de subventions (C3).

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 240 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.